

PROVINCE DE QUÉBEC

MUNICIPALITÉ DE SAINTE-CÉCILE-DE-WHITTON

AVIS PUBLIC - RÈGLEMENT N° 2022-08

ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION SUR LE PROJET DE RÈGLEMENT INTITULÉ :

**PROJET DE RÈGLEMENT NO 2022-08 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE
NO 2009-08 AFIN DE MODIFIER LES USAGES AUTORISÉS DANS LA ZONE RU-1**

Aux personnes et organismes intéressés par un projet de règlement modifiant le règlement de zonage de la municipalité.

AVIS est, par les présentes, donné par la soussignée :

QUE le conseil municipal, suite à l'adoption, par sa résolution numéro 2022-09-158 à sa séance du 6 septembre 2022, du projet de règlement numéro 2022-08 intitulé PROJET DE RÈGLEMENT N° 2022-08 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NO 2009-08 AFIN DE MODIFIER LES USAGES AUTORISÉS DANS LA ZONE RU-1, tiendra une assemblée publique de consultation le 3 octobre 2022 à compter de 18h45, dans la salle du conseil située 4557 rue Principale, Sainte-Cécile-de-Whitton, en conformité des dispositions de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* (L.R.Q., c. A-19.1) ;

- **Que le projet vise à :**

- Ajouter l'usage « récréation extensive » dans les usages autorisés de la zone RU-1

QU'AU cours de cette assemblée publique, le Maire expliquera le projet de règlement ainsi que les conséquences de son adoption et entendra les personnes qui désirent s'exprimer à ce sujet ;

QUE ce projet de règlement est disponible pour consultation au bureau municipal, aux heures ordinaires de bureau;

DONNÉ À Sainte-Cécile-de-Whitton

CE VINGT-TROISIÈME JOUR DE SEPTEMBRE 2022

Nicole Domingue
Greffière-trésorière/Directrice générale